

## Réglementation de la Paie dans la Fonction Publique

Le 31/12/2025

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les principes fondamentaux et les spécificités de la paie dans la fonction publique
- Savoir gérer les divers éléments qui composent la rémunération des agents publics
- Être capable d'appliquer les règles en vigueur et d'anticiper les conséquences des changements législatifs et réglementaires.

### CONTENU

#### AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

#### Jour 1 : Fondamentaux de la réglementation de la paie et cadre général

##### **Matin : Introduction à la paie dans la fonction publique**

- Présentation du système de rémunération dans la fonction publique
- Structure de la paie : traitement de base, indemnités, primes, suppléments
- Cadre légal et réglementaire
- Lois, décrets et arrêtés régissant la paie dans la fonction publique

##### **Après-midi : Éléments constitutifs de la rémunération**

- Compréhension des différents éléments du bulletin de paie
- Calcul du traitement indiciaire : grille indiciaire, échelons, ancienneté
- Atelier pratique : Exercices de calcul sur les éléments de base de la rémunération

#### Jour 2 : Gestion avancée de la paie et cas spécifiques

##### **Matin : Gestion des cas particuliers et des changements statutaires**

- Prise en compte des heures supplémentaires, des astreintes et des gardes
- Gestion des absences : congés annuels, maladie, maternité/paternité
- Atelier pratique : Étude de cas sur le traitement des situations particulières

##### **Après-midi : Actualités et gestion des mises à jour réglementaires**

- Veille juridique : comment rester informé des évolutions législatives et réglementaires
- Impact des réformes en cours sur la gestion de la paie
- Atelier interactif : Simulation d'adaptation de la paie suite à une réforme

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : [serviceclient@formasuite.fr](mailto:serviceclient@formasuite.fr)

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

CONTACTEZ  
NOUS



**FORMASUITE**

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

## Clôture de la formation

- Récapitulatif des points clés et plan d'action pour l'application des connaissances
- Discussion ouverte sur les défis rencontrés par les participants dans leur pratique quotidienne
- Évaluation de la formation et recueil des feedbacks pour l'amélioration continue

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC VISE

Gestionnaire ou assistant(e) paie

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

## DUREE

14 heures

## PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ  
NOUS**

**Du Lundi au Vendredi**  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Par téléphone au **05 31 60 07 07**  
Par email : [serviceclient@formasuite.fr](mailto:serviceclient@formasuite.fr)  
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

**FORMASUITE**  
12 rue Courbet 82000 Montauban  
SIRET : 842 016 594 00017  
N° de déclaration d'activité :  
76820087382

CONTACTEZ  
NOUS

**Du Lundi au Vendredi**  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Par téléphone au **05 31 60 07 07**  
Par email : [serviceclient@formasuite.fr](mailto:serviceclient@formasuite.fr)  
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

**FORMASUITE**  
12 rue Courbet 82000 Montauban  
SIRET : 842 016 594 00017  
N° de déclaration d'activité :  
76820087382